

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'AVEYRON



GUIDE DE VISITE

ENSEMBLE,
PRÉSERVONS NOS

ESPACES
NATURELS
SENSIBLES



LE MARAIS DE MONTARIS



Retrouvez le blog
de la biodiversité en Aveyron sur :

aveyron.fr

L'AVENIR, L'AVEYRON

L'Aveyron attractif

LE ROLE DU CONSEIL GENERAL	P.3
PRESENTATION	P.4
LA CARTE DES PAYSAGES	P.5
UNE ZONE HUMIDE	P.6
LA FAUNE, LA FLORE	P.7,8
ET L'HOMME DANS TOUT CA	P.9
LE QUIZ	P.10
POUR TOUT SAVOIR	P.10
RECOMMANDATIONS	P.11

LE MARAIS DE MONTARIS

UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Un espace naturel sensible est caractérisé par l'intérêt de son patrimoine naturel ou par les menaces qui peuvent peser sur lui. Il a une double vocation : la conservation et la valorisation des espaces remarquables.

En oeuvrant à la création, la protection et la découverte de ces espaces, le Conseil général s'inscrit dans une démarche de développement durable du département aveyronnais.

**PROTEGER
VALORISER**

➤ UNE PRIORITE POUR L'AVEYRON



L'Aveyron possède un patrimoine naturel d'une grande richesse, très largement marqué par les activités humaines qui ont permis des évolutions harmonieuses de nos paysages.

Ce patrimoine reste néanmoins souvent fragile, soumis à des contraintes qu'il convient de maîtriser si l'on ne veut pas courir le risque de déséquilibres nuisibles.

C'est la chance du département de pouvoir aujourd'hui prendre cet héritage partagé en exemple du développement durable des territoires.

En s'engageant dans la politique des Espaces naturels sensibles, le Conseil général souhaite faire œuvre de pédagogie, notamment auprès des jeunes.

En comprenant mieux les milieux dans lesquels s'organise notre vie quotidienne et nos activités, nous apprenons à les protéger et à les valoriser.

Les Espaces naturels sensibles témoignent de cette volonté, clairement exprimée dans le programme du Conseil général, de construire l'avenir de l'Aveyron sur la base de la qualité de vie que constitue une ruralité moderne, innovante et solidaire, respectueuse de son environnement.

Jean-Claude Luche
Président du Conseil Général de l'Aveyron

Situé à l'ouest du département, le marais de Montaris se trouve à cheval sur les communes de Salles Courbatiers et de Villeneuve d'Aveyron. D'une superficie de 15 ha, ce site est composé de milieux très variés. Dans le cadre de la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles, le syndicat mixte de la Diège en partenariat avec les deux communes concernées a souhaité s'engager dans un projet de mise en valeur du territoire du marais en 2007.

LES PAYSAGES DU MARAIS DE MONTARIS

Les haies

Elles favorisent la stabilisation des sols, l'infiltration des eaux de ruissellement et la filtration des polluants. Elles abritent une flore et une faune diversifiées. Les haies permettent également de protéger les animaux face aux intempéries.

Les murets

Les pierres présentes dans les zones de culture ont été enlevées et utilisées pour construire des murets.

Les cazelles

Les causses sont ponctués d'abris en pierres sèches couverts d'une voûte : les cazelles. Elles permettaient aux bergers de s'abriter.



Ancien verger

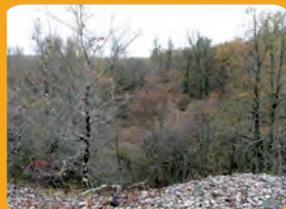
La roselière

Les roseaux colonisent toutes sortes de zones humides et marécageuses. Aujourd'hui, la diminution des surfaces de roselières s'explique par l'abandon des zones humides, ou à l'inverse, par des méthodes drastiques d'exploitation des marais. Elles jouent le rôle de station d'épuration. La roselière renferme une faune sauvage variée. Autrefois, le roseau était une ressource naturelle pour l'activité économique locale : le rempaillage.

Le trou de Gargantua

Voir page 9.

5 LA CARTE DES PAYSAGES



Le trou de Gargantua

Les cazelles



Les murets



Vers Salles-Courbatiers
(Parking)

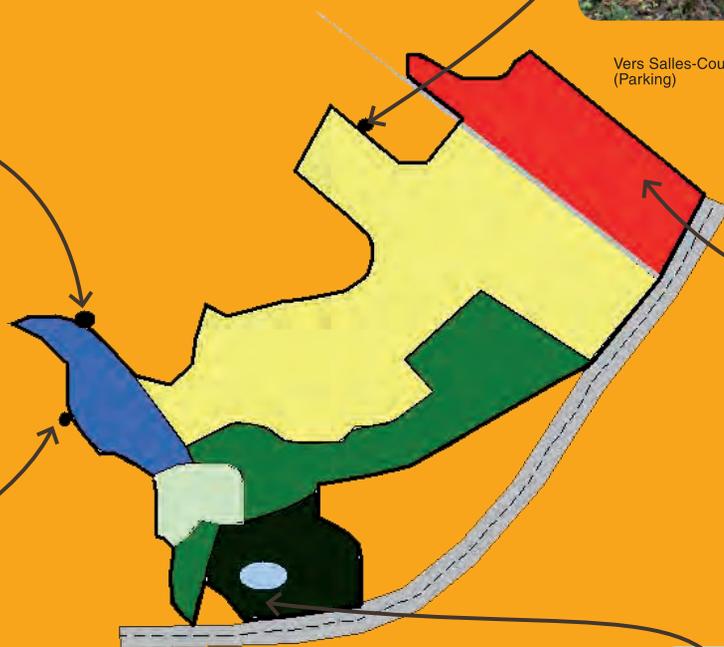
Les haies



La roselière



-  Peupleraie
-  Zone cultivée
-  Pelouse sèche et prairie humide
-  Zone humide
-  Roselière
-  Source de la Diège
-  Mare



Le marais de Montaris ou marais des sources de la Diège ?

La Diège est un affluent du Lot en rive gauche. Elle draine un bassin de 163 Km². Elle prend sa source sur le marais de Montaris pour se jeter dans le Lot après un parcours d'environ 18 Km, en aval de Capdenac-gare.

Un marais est avant tout caractérisé par la présence d'eau permanente ou temporaire. Ce milieu est composé d'une flore et d'une faune exceptionnelles, qui leur confère une forte valeur patrimoniale. Pour preuve, plus de 50% des espèces d'oiseaux dépendent des zones humides.

Grenouille rousse



La Diège en amont de Salles Courbatiers



Résurgence de la Diège

7 LA FAUNE, LA FLORE

Grande douve

Le marais de Montaris est le seul lieu où pousse la grande douve en Aveyron. Cette fleur jaune, extrêmement rare, se développe dans des milieux régulièrement inondés. Elle est protégée au niveau national.

Gallinule poule-d'eau

Sans cesse agitée, hochant la queue et poussant des cris aigus, la gallinule poule-d'eau ne passe pas inaperçue malgré son plumage noir. Ses grandes pattes lui permettent de se déplacer sur la végétation flottante.



Héron cendré

Ce grand échassier fréquente le marais. Il niche à proximité en colonie. Immobile au bord des eaux, il se nourrit de poissons qu'il harponne de son long bec. Il se nourrit également des insectes aquatiques et des amphibiens...on le voit aussi chasser dans les prairies à la recherche d'insectes terrestres, de vers de terres, de petits mammifères.



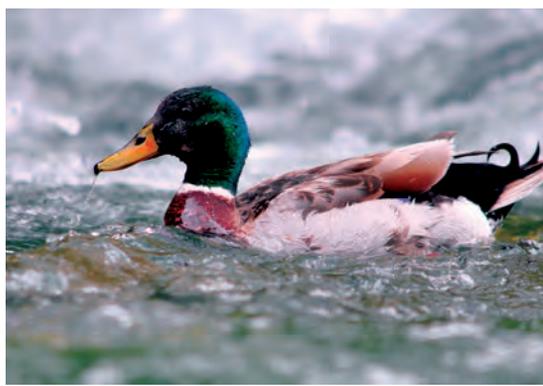
Chevalier cul-blanc

Cet oiseau fréquente tous les types de zones humides (lacs, étangs, rivières...). C'est un oiseau migrateur, il traverse la France à deux reprises. Il est facilement reconnaissable avec son ventre d'un blanc pur et le dessous de ses ailes noires.



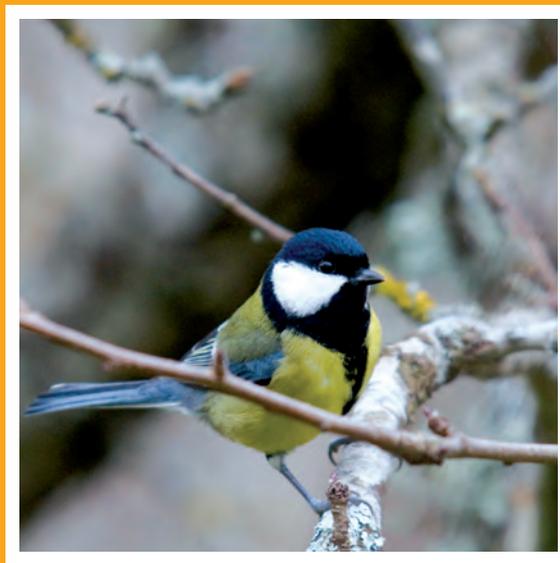
Canard colvert

Il fréquente tous types de milieux humides. Le mâle se remarque à sa tête verte. La femelle possède un plumage brun tacheté qui lui sert de camouflage pendant la couvaison.



Mésange charbonnière

La mésange peut aussi bien construire son nid dans une faille d'un rocher, dans le trou d'un arbre, un poteau de filet de tennis, un plot de béton, que dans une borne d'incendie.



Le marais de Montaris fait partie de l'ensemble paysager du causse de Villeneuve. Le causse est une entité paysagère qui au fil des temps s'est transformée sous l'action de l'Homme.

Le vignoble

Autrefois, le causse était couvert de forêts. Puis il a été progressivement déboisé pour la plantation de vignes, qui ont colonisées le causse jusqu'au XIXe siècle.

L'abandon du causse

A partir du XXe siècle, le causse fut progressivement abandonné. C'est l'arrivée de la chaux qui en rendant le Ségala exploitable, fut responsable de l'enfrichement des zones moins riches comme le causse. De plus, la crise du phylloxéra (insecte qui s'attaque à la vigne) frappa le monde viticole à partir de 1880.

La reconquête du terroir

A partir de 1966, l'opération de remembrement a redistribué de grandes parcelles plus ouvertes, plus lumineuses et sans haies. Ce remembrement était nécessaire en raison du contexte économique et de l'obligation de rentabilité, le nouveau matériel agricole nécessitant plus d'espaces pour se mouvoir. Le paysage est marqué par le passage de la polyculture extensive à la nouvelle agriculture simplifiée et intensive.



Les vendanges sur le Causse de Villeneuve au milieu du XX^{ème} siècle.

La légende de Gargantua

« Gargantua était un géant. Il arpenta le sud de la France. Un jour, il s'arrêta au bord de la source de la Diège, pour se rafraîchir. Il observa alors tous les moulins parsemés tout au long de la rivière. Il se dit que la terre de ce pays devrait être bonne, et fournir de bons blés. Gargantua se baissa, il ramassa une bonne poignée de terre qu'il mit dans sa chemise.

Et puis, il repartit. En se promenant dans la campagne, il déchira et troua ses vêtements. Aussi, à peine a-t-il fait deux pas, que la poignée de terre se déversa et se répandit en un petit tas sur le sol. Les villageois découvrirent avec stupeur, un grand trou et un tas de terre bien tassée. Voilà pourquoi

on appelle ce gros trou, le Trou de Gargantua. Le Tumulus de Courbatières, à ce que l'on raconte, aurait été formé par cette fameuse poignée de terre, échappée de la chemise trouée du géant ... »



Le Trou de Gargantua

LE VOCABULAIRE DU MARAIS DE MONTARIS

Enfrichement : espace qui n'est pas cultivé et qui est abandonné.

Remembrement : réunion de différentes parcelles en un seul tenant. La loi de 2005 relative au développement des territoires ruraux a supprimé la procédure de remembrement au profit de celle de l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, qui est une compétence obligatoire des Départements. Il a pour objectifs d'assurer la mise en valeur des espaces naturels et de contribuer à l'aménagement du territoire.

Roselière : zone en bordure d'étangs, de lacs, de marais où poussent principalement des roseaux.

Développement durable : C'est « un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. », 1987, Rapport de Brundtland.

1. A quoi est due la fermeture des milieux ?

2. Combien d'espèces animales et végétales disparaissent chaque jour dans le monde ?
50 / 100 / 150

3. Quelle est la caractéristique principale d'un marais ?

4. Citez les différents rôles joués par les haies ?

JOUONS UN PEU

Réponses :

Question 1 : La déprise agricole

Question 2 : 150 espèces

Question 3 : la présence permanente ou temporaire d'eau

Question 4 : réserve de biodiversité, stabilisation des sols, limitation

du ruissellement, protection du bétail

11 RECOMMANDATIONS

La nature aveyronnaise vous accueille.
Respectez-la et protégez-la en adoptant une attitude responsable :



Ne rien jeter



Ne rien cueillir



Tenir les chiens
en laisse



Feux interdits



Rester sur
les chemins



Observer la faune
en silence



Non accessible
aux personnes
à mobilité réduite



PRESERVONS NOS ESPACES NATURELS



ENSEMBLE,
PRESERVONS NOS

ESPACES
NATURELS
SENSIBLES

AVEYRON



CONSEIL
GÉNÉRAL

Retrouvez le blog
de la biodiversité en Aveyron sur :

aveyron.fr

L'AVENIR, L'AVEYRON

L'Aveyron attractif

En partenariat avec :



Commune de
Salles Courbatiers

Commune de
Villeneuve

Syndicat Mixte
de la Diège

